

# Say'actu

N° 5 ♦ Mars 2023

## SOMMAIRE

|  |       |
|--|-------|
| Voirie .....                           | p. 2  |
| Finances .....                         | p. 2  |
| Environnement .....                    | p. 3  |
| Vie économique .....                   | p. 5  |
| Enfance et jeunesse .....              | p. 6  |
| Vie associative<br>et culturelle ..... | p. 6  |
| Communication .....                    | p. 11 |
| Etat civil 2022 .....                  | p. 12 |

Say'actu N°5 - Mars 2023  
Directeur de la publication :  
Nicolas Weinmeister  
Coordination : Pierre-Lin Pommier  
Crédit photos : Mairie de Sayat  
Maquette, mise en page, impression :  
L'Imprimeur 63200 Mozac  
Papier PEFC  
Tirage 1 350 exemplaires  
Dépôt légal mars 2023



## ÉDITO

Nicolas Weinmeister, Maire



Il semble que chacune de ces dernières années soit porteuse d'une crise nouvelle : Covid, Ukraine, pénurie des matières premières, et désormais crise énergétique. Si le bouclier tarifaire atténue quelque peu l'impact pour les ménages, les collectivités locales subissent de plein fouet la hausse des coûts des énergies. L'amortisseur mis en place par le Gouvernement ne compense qu'une petite partie de cette augmentation des tarifs.

En 2022, l'ensemble du poste électricité et chauffage de la Commune a représenté une dépense de 80 000 €. Pour 2023, les prévisions actuelles nous donnent un coût multiplié par 4, soit aux alentours des 320 000 € ! Il est tout bonnement impossible que la Commune assume une telle charge chaque année, à fonctionnement constant.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Beaucoup de Communes dont nos voisines ont fait le choix de fermer certaines de leurs salles durant la période hivernale, ou d'en restreindre les activités. Nous avons été contraints de procéder de même, en limitant l'utilisation des lieux les plus énergivores. Cela s'est nécessairement traduit par des soucis organisationnels pour certaines associations, et nous avons travaillé au mieux afin d'apporter une solution à chacune d'entre elles.

En parallèle, nous avons créé un groupe de travail afin d'étudier toutes les pistes possibles en vue de réaliser des économies d'énergie : qu'il s'agisse de modifier nos usages comme d'investissements permettant de faire baisser nos coûts de fonctionnement et nos consommations. Nous sollicitons également l'Aduhme, l'Agence locale des énergies, afin de faire réactualiser le diagnostic des bâtiments municipaux réalisé en 2014. Cette démarche permettra d'évaluer les avancées faites ces dernières années (installation de pompe à chaleur, remplacement des éclairages néons par des leds, etc.), et de bâtir un scénario à suivre afin de rendre nos équipements plus sobres et plus efficaces.

Fort heureusement, il y a aussi des bonnes nouvelles : les écoles ont pu retrouver une vie normale tant pour les enfants que pour les personnels, la vie associative et culturelle reprend peu à peu son cours, et des chantiers importants tels que la rue de Champ Verdier ont pu être menés à bien. Autre motif de satisfaction : une vraie bouffée d'oxygène dans notre vie économique locale avec la reprise de la boulangerie, la création de deux nouvelles activités avec une société de vente et dépannage d'électroménager, et un nouvel institut de beauté.

Enfin, nous mettons à votre disposition un nouvel outil de communication : PanneauPocket, disponible gratuitement sur votre téléphone portable, qui vous permet instantanément de recevoir informations, alertes et toute l'actualité de votre Commune. Nous vous invitons vivement à essayer cette application !



## RUE DE CHAMP VERDIER : LES TRAVAUX SONT FINIS



La rénovation de la rue de Champ Verdier a été l'opération principale de 2022. Suite au renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable par le Syndicat de Basse Limagne fin 2019, ce sont 600 m de réseaux d'assainissement et 350 m linéaires d'eaux pluviales de la partie basse rue du Pré Garan et rue de la Vernède jusqu'au haut de la rue de Champ Verdier qui ont été remplacés cet été par l'entreprise SADE. Les travaux ont été pilotés par Riom Limagne et Volcans.

Concernant la voirie, le revêtement de la chaussée a été complètement repris, un trottoir aux normes PMR (côté gauche

sens montant) a été réalisé, plusieurs dispositifs de limitation de la vitesse (ralentisseur, écluses, plateau traversant) ont été installés ainsi que des passages piétons et des places de parking. La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au cabinet GEOVAL et les travaux à l'entreprise EIFFAGE. La rénovation de cette rue représente un coût de 407 160 € pour la Commune. Les travaux de voirie ne bénéficiant d'aucune subvention, l'opération a été financée intégralement par un emprunt.

## FINANCES

Anne-Marie Charles, adjointe déléguée



### VERS UNE RÉDUCTION DE NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



Dans un souci environnemental et financier, un groupe de travail s'est monté au sein des élus afin d'effectuer des économies sur notre consommation d'énergie. Différents thèmes ont été abordés comme l'éclairage public, le chauffage des bâtiments au « juste nécessaire », l'isolation

des bâtiments, l'innovation (ou nouvelles énergies), l'organisation (regroupement des communes de RLV pour négocier au mieux le prix du gaz et de l'électricité). Plusieurs actions apportant des gains immédiats ont été identifiées : modification de la plage horaire de l'éclairage public, remplacement des ampoules des candélabres par des ampoules à faible consommation énergétique, limiter l'éclairage inutile (cas des candélabres qui éclairent à droite et à gauche), faire la chasse au chauffage inutile des bâtiments (après les activités sportives par exemple). D'autres actions nécessitant un investissement conséquent et donc apportant des gains à plus long terme seront aussi analysées : pompes à chaleur, véhicules municipaux électriques, isolation des bâtiments municipaux...

Concernant l'éclairage public, en 2023, la durée de

**l'éclairage public sera modifiée.** Elle sera diminuée en moyenne de 2h43min par rapport à 2022.

L'extinction aura lieu à 22h30 le soir et l'allumage aura lieu à 6h30 le matin. Certains jours d'été, l'allumage de l'éclairage public ne sera pas actionné quand la luminosité naturelle sera suffisante. Le décalage des horaires d'allumage et d'extinction les week-ends ainsi que l'éclairage permanent la nuit en période de Noël ne seront pas non plus reconduits. De plus les illuminations de Noël seront calées sur la durée de l'éclairage uniquement pendant les deux semaines de vacances scolaires de décembre.

Ainsi, **le gain pour la commune sera de 4594 €**, en année pleine et en tenant compte de la hausse du coût de l'électricité en 2023.

Le gain pour la commune serait de 12890 € par rapport à une situation où nous ne mettrions pas en oeuvre ces modifications d'horaire en 2023.

#### Nouvelle plage d'éclairage : 6h30 - 22h30

Les nouvelles plages horaires de l'éclairage public permettent de réaliser un gain de 4594 € TTC, tenant compte de l'augmentation du coût de l'électricité en 2023.





## L'AMBROISIE, PLANTE TRÈS ALLERGISANTE À ÉRADIQUER

L'ambrosie fait partie des rares végétaux qui n'ont aucune qualité, de quelque nature qu'elle soit, à mettre en avant : ni gustative, ni esthétique, ni médicinale. Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc, qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins.

L'ambrosie a une haute tige droite couverte de poils blancs avec des feuilles vert vif finement découpées et des rameaux rougeâtres alternes. Son port est buissonnant assez large, les fleurs monoïques vert jaune deviennent jaunes une fois ouvertes, elles forment des chandelles droites de juillet à septembre-octobre qui produisent le pollen si allergisant. Par la suite, de septembre à décembre, ce seront les graines (akènes) qui apparaîtront pour permettre la reproduction rapide de l'ambrosie.

L'ambrosie est une plante rudérale, elle trouvera un terrain favorable à son développement dans les sols laissés nus par les désherbants qui n'ont aucun effet sur elle, les terrains bouleversés par des aménagements routiers ou de construction, ainsi qu'en bord de routes. Un sol chaud, sec et sablonneux est son idéal.

### **Bien distinguer l'ambrosie de l'armoise**

L'ambrosie ressemble un peu à l'armoise, mais celle-ci n'a pas sa tige velue, et ses feuilles sont blanchâtre

en dessous alors que l'ambrosie a le même vert sur le revers. Les fleurs de l'ambrosie sont vert jaune puis jaunes une fois ouvertes alors que celles de l'armoise sont vert gris puis blanchâtres. Alors que l'ambrosie n'a pas d'odeur lorsqu'on froisse les feuilles, l'armoise dégage une odeur très agréable.



*L'ambrosie est une plante très allergisante à éradiquer*

Il faut détruire l'ambrosie par fauchage puis la laisser sur place afin que les graines pourrissent. Il ne faut pas l'arracher ni même la déplacer car il y a un risque de transporter les graines qui vont donc permettre la prolifération de la plante. L'arrêté préfectoral n° 19-01047 relatif à la lutte contre les espèces d'Ambrosie dans le département du Puy de Dôme autorise la destruction de cette plante.

## PROTÉGEONS NOS RUISSEAUX



Il est très important de différencier les eaux pluviales des eaux usées. Les eaux pluviales collectées par les grilles avaloir et les fils d'eau se jettent directement dans nos ruisseaux, alors que les eaux usées sont retraitées à la station d'épuration d'Aulnat. C'est pourquoi, dans un souci de qualité environnementale, il est interdit de laver ses véhicules devant chez soi, de nettoyer ses pinceaux de peinture dans nos ruisseaux, dans le caniveau, ou bien de vider sa piscine dans la rue ou son jardin. Toutes ces eaux polluées doivent être retraitées et ne doivent en aucun cas être évacuées dans nos cours d'eau. Il faut bien se souvenir qu'un verre d'eau de javel versé dans un cours d'eau peut déjà tuer des poissons. Le rejet d'eaux usées dans les eaux pluviales est sanctionné par les articles L216-6, et L432-2 et L218-73.

La pollution du 20 mai 2022 est due à une conjonction de situations : orage la veille, bouchon de matière dans les réseaux d'assainissement, rejet d'eau polluée. Lorsque ce bouchon de matière a cédé, le mélange d'eaux usées et d'eaux pluviales a généré une vague dans le Bédât qui a entraîné la mort des truites, grenouilles, alvins, écrevisses... Suite à la plainte déposée par la Commune, une enquête est en cours par l'Office Français de la Biodiversité, la gendarmerie de Volvic, SEMERAP et RLV assainissement.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Chaque année, un jury composé de quatre élus passe dans toutes les rues de la commune afin d'identifier les lauréats du concours des « maisons fleuries ». Ce concours, gratuit et sans inscription, permet de vous remercier des efforts que vous effectuez pour entretenir votre jardin, votre balcon ou devant chez vous. Ces efforts se voient et contribuent pleinement à la qualité de notre cadre de vie.



Les lauréats de la catégorie « balcons fleuris » sont Mme MILLET RIOA, Mr MIRATON et Mr et Mme SOULFOUR FOULET, ceux de la rubrique « jardins visibles de la rue » sont Mr et Mme CORRADO CHAMBON, Mr et Mme DESMARTIN et Mr et Mme CATALA VERDON. Enfin, la catégorie « geste citoyen » vise à mettre en valeur les personnes qui ont donné de leur temps pour entretenir les espaces verts publics aux alentours de leur maison (herbe d'un rond point, talus, ...). Les lauréats sont Mme et M. FAURE, Mme et Mr MARIANO, Mr CAPELAS, Mr JAY, Mme M LEGER, Mme et Mr CHAPUIS, Mme et Mr MACQUET.

Félicitations à nos gagnants, et merci à tous pour vos efforts !

### REDONNER VIE À LA BLANCHISSERIE ET À SON PARC

Dans les numéros de janvier et juin 2022 du Say'actu, nous vous avons présenté le projet visant à redonner vie à la blanchisserie et à son parc. L'année dernière, un travail de terrain mené par une première équipe d'étudiants en master Direction de Projets et d'Établissements Culturels de l'Université Clermont Auvergne a été réalisé. Ce diagnostic a permis d'établir un état des lieux de l'activité culturelle locale, définir des axes de réflexion et de recueillir de nombreuses idées au travers d'une enquête.

Une seconde équipe d'étudiants de la même formation poursuit cette démarche toujours en étroite relation avec la municipalité et les habitants. Il s'agit de monter un projet en matière d'offre culturelle, d'aller à la recherche de subventions et de créer dès maintenant du lien avec les habitants pour que ce projet soit aussi le vôtre.

Avant d'imaginer une rénovation du bâtiment, l'objectif premier est de se ré-approprier l'espace extérieur, de sécuriser le site et d'apporter les premières conditions pour recevoir du public lors de manifestations.

La blanchisserie de Sayat peut renaître sous diverses formes et pour un public large allant des enfants aux personnes âgées. Toujours est-il qu'elle doit renaître pour qu'il existe à Sayat un nouvel espace de vie, de rencontres, de débats, de création et d'inspiration.

### ECOBUAGE : RAPPELS SUR L'INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

La combustion à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue aussi à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. Les déchets issus des tontes de pelouses,

taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issues des parcs et jardins sont concernés. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

Les déchets verts peuvent être apportés directement en déchèterie. Ils sont ensuite valorisés sous forme de compost, mis à disposition gratuitement des habitants, ou utilisés pour des aménagements (compost, remblais) par les collectivités.



### CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES À LA BOULANGERIE DU BÉDAT

Après trois générations, la famille Ravel a cessé son activité au sein de la boulangerie du Bédât avec le départ en retraite de Cathy et Didier. Une nouvelle aventure débute depuis octobre pour la boulangerie avec l'arrivée de Sabrina et Rémi qui ont repris l'activité. Nous leur souhaitons une belle réussite dans ce projet familial !

4 avenue de Clermont à Sayat. Tél. : 04 73 62 81 34

Fermé le lundi. Du mardi au jeudi : 6h30 à 13h30, 16h à 19h30. Vendredi et samedi : 6h30 à 13h30, 16h à 20h. Dimanche : 7h à 13h



### COCON NATURE : UN NOUVEL INSTITUT DE BEAUTÉ ET SPA



Depuis début mai, Audrey vous accueille au sein de son institut Cocon Nature, installé dans les anciens locaux de la pharmacie.

L'espace institut de beauté offre des services comme les massages, les épilations, les soins du visage et du corps, le maquillage ainsi que la manucurie. Audrey vous propose aussi un complément de services au sein de son espace Spa Bien-être, tels que le jacuzzi, hammam et sauna.

Forte de plus de 10 ans d'expérience professionnelle, elle saura, avec son équipe, vous conseiller et vous proposer des soins personnalisés.

Tous les produits utilisés sont bio, fabriqués en France et l'éthique générale de l'entreprise est d'être éco-responsable afin de limiter les déchets, respecter les individus et la planète.

L'espace Cocon Nature est situé au 1 Route d'Argnat, à Sayat, en face de la pharmacie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 73 14 19 47 ou via le site internet [institut-cocon-nature.fr](http://institut-cocon-nature.fr).

### MULTIDEP 63 : VOTRE DÉPANNÉUR D'ÉLECTROMÉNAGER À DOMICILE

La société Multidep 63, créée en mai 2022, vous propose ses services pour la réparation et la vente d'électroménager, ainsi que la vente de pièces détachées. La société peut intervenir à votre domicile, y compris le dimanche.

La société est située au 1 route du Cratère, à Sayat, anciennement le garage « Meyronne » aux Barguères. Vous pouvez la contacter au 07 82 26 50 58.





Une vingtaine d'arbres fruitiers a été plantée dans le pré de l'école élémentaire (pommiers, pruniers, poiriers et cerisiers) avec l'aide des enfants. Cette démarche, suivie par Monsieur Clément Méritet (chargé de projets vergers et patrimoine fruitiers), l'accueil de loisirs et la mairie se veut écologique : aucun traitement n'est appliqué à ces arbres qui sont des variétés anciennes. Un paillage biodégradable au pied des arbres a donc été mis en place. Cette opération a entièrement été prise en charge par le Conservatoire des Espaces Naturels en novembre dernier et permettra des actions pédagogiques et de prévention auprès des enfants.



**LE MARCHÉ DE NOËL D'ARGNAT A FAIT DES HEUREUX**

Le marché de Noël d'Argnat du jeudi 15 décembre a fait le plaisir des enfants : un beau spectacle ainsi que les stands pour le marché de Noël ont égayé cette journée. Le père Noël fut accueilli sur une scène qui lui était toute destinée. Il s'est bien sûr prêté au jeu des photos avec les enfants.



**UNE RENTRÉE LITTÉRAIRE QUI A FAIT LE PLEIN**

De nombreuses personnes se sont pressées le mercredi 12 octobre pour assister à la rentrée littéraire 2022 au moulin à farine. Les livres étaient présentés par Anne Gaydier et Monique Jouvancy de la compagnie Lecture à la carte. Il y en avait dix de différentes sensibilités. Les deux comédiennes ont su avec beaucoup de talent alterner la présentation de l'auteur et la lecture d'extraits. Elles ont joué avec quelques savoureuses digressions qui ont dynamisé la soirée. Le public était conquis.



### LA POMME TOUJOURS EN FÊTE

La 29<sup>e</sup> édition de la fête de la pomme s'est déroulée dimanche 16 octobre. Sous une très belle météo, cette édition a rencontré un très beau succès : les exposants (pomiculteurs, métiers de bouche, artisans...) et visiteurs ont tous pu profiter de cette journée. Les plus jeunes ont apprécié les tours en manège ou les balades à poney.



### UNE RANDONNÉE AU PROFIT DES MALVOYANTS



Le Foyer Rural avait organisé un novembre dernier une randonnée semi-nocturne au profit de l'association de malvoyants #valentinhaüy. L'intégralité des sommes récoltées leur a été reversée. Une quinzaine d'aveugles ou malvoyants a participé à cette randonnée, avec l'aide de leur chien-guide ou d'un accompagnant.

L'association Valentin HAÜY œuvre dans de multiples domaines : gestion d'établissements dédiés à l'emploi de personnes handicapées visuelles, gestion de centres de formation, facilitation de l'autonomie de ces personnes déficientes, mise en place d'activités sportives, accessibilité au numérique, médiathèque etc. Vos dons peuvent les aider : <https://noel.avh.asso.fr>.

Après l'effort, la soupe à l'oignon servie à l'arrivée a été très appréciée de tous.

Merci à tous les participants !





### GRANDS ESPACES LITTÉRAIRES : UN INCONTOURNABLE POUR LES AMOUREUX DE LA LITTÉRATURE

La quatorzième édition des Grands Espaces Littéraires s'est tenue au moulin de Sayat vendredi 25 novembre. L'auteure espagnole Elena Medel et les éditions La Croisée ont été à l'honneur pour une immersion dans Madrid.

Le premier livre d'Elena Medel traduit en français, *Les Merveilles*, dresse le portrait de deux femmes originaires de Cordoue qui côtoient la précarité dans la ville tentaculaire qu'est la capitale espagnole. Sur fond d'histoire récente de l'Espagne, Elena Medel ciselle avec habileté et finesse le destin de ces femmes qui luttent pour s'appartenir.

La compagnie de théâtre La Lune Rouge a aussi présenté une mise en scène de lectures du livre *Les Merveilles* paru en février 2022 chez La Croisée.

Le public a ensuite pu profiter d'une table ronde en compagnie de l'auteure.

### UN TÉLÉTHON QUI REVIT

Suite à la pandémie de la Covid-19, le Téléthon 2022 a pu, de nouveau, être organisé le week-end des 2 et 3 décembre. L'accueil de loisirs avait organisé une vente d'objets « d'hiver et variés ». Les associations, forces vives de la Commune, ont répondu présent pour cette journée importante : le Grand Vert, le Foyer Rural, les clubs de tennis et de foot, l'association des parents d'élèves d'Aragnat « les P'tits bouts », la Compagnie des moulins ainsi que l'Echo des moulins. Les moulins avaient ouvert leurs portes, une vente de sapins de Noël, d'huile de noix, de sachets de bonbons, d'huîtres et de brioches avait été organisée. Pour la magie des fêtes de fin d'année, une séance photos dans un décor de Noël a eu lieu.

Merci à tous les organisateurs et à vous, parents et enfants, d'avoir participé à ce week-end très important. Vos dons se sont totalisés à 2685 € et ont permis à l'ensemble des 7 communes de la vallée du Bédât de collecter 21731.64 € de dons.

A l'année prochaine !



### LES JUDOKAS MONTRENT DE BELLES PERFORMANCES

Les judokas de Sayat-Aragnat, associés à ceux de Gerzat, ont remporté dimanche 11 décembre 2022 le trophée de la compétition Volv'ippon organisée par le club de judo de Volvic.

Une dizaine de judokas de la section de Sayat étaient présents et, grâce à leurs performances et comportements de judokas, nos sportifs ont remporté ce magnifique trophée en pierre de Volvic qui sera remis en jeu pour l'édition 2023.

Une bonne manière de clôturer l'année 2022 ! Bravo aux enfants et à Ombeline, leur coach !



### LES CONTES... UNE SOIRÉE OÙ L'ON SE LAISSE RÊVER

La nouvelle association « L'Echo des Moulins » a proposé aux enfants et aux familles, le dimanche 11 décembre, un rendez-vous au moulin à farine, avec l'imaginaire des veillées d'autrefois.

Plus de 40 « petites et grandes personnes » se sont abandonnées au fil des paroles des conteuses, et promenées dans les mondes de la littérature, rencontrant à la croisée des chemins les poésies de Christian BOBIN, les « Contes des femmes qui veillent », « Le père Noël.com », les Contes norvégiens « Le gros chat », les Contes européens « Petit sapin et petit saule », « Bidule » et « Pour qui est le cadeau ? »...

Emotion, sourires, rires, et pour finir, un petit cadeau du Père Noël à chaque enfant, le chocolat chaud et les gâteaux maison.

Merci aux conteuses bénévoles, Dominique MARQUET, Christiane THERR et Françoise BERNARDI ainsi qu'aux étudiantes du Master Métier du livre et stratégies numériques pour leur aide précieuse. Merci aussi au Foyer Rural qui a fait don d'un sapin de Noël permettant de décorer le moulin pour l'occasion.

### DE LA MAGIE PLEIN LES YEUX

Les enfants de l'école élémentaire ont passé une soirée magique, le vendredi 16 décembre, aux côtés du magicien Sam Bataclan. Le spectacle, offert par l'Association des parents d'élèves Tâche d'Encre, a réuni ce soir-là près de 150 personnes dans la salle polyvalente de Sayat.

Les sourires des enfants étaient révélateurs du plaisir pris autour de ce spectacle. Certains d'entre eux ont même pu, l'espace de quelques minutes, devenir les assistants magiciens de Sam sur scène.

Les parents, quant à eux, n'ont pas été laissés pour compte. Ils ont pu profiter d'un moment festif autour d'un verre, jouer à la tombola pour gagner deux pâtés à la viande concoctés par la boulangerie de Sayat ou même prendre une photo de Noël avec leurs enfants.

Un grand merci aux parents bénévoles et aux membres de l'association Tâche d'Encre sans qui cette soirée pour les enfants n'aurait pas pu voir le jour. Un merci particulier à la Boulangerie de Sayat qui soutient activement l'Association et l'Ecole lors des différentes manifestations organisées.



### L'ECHO DES MOULINS, UNE NOUVELLE ASSOCIATION TRÈS DYNAMIQUE !

Cette association, nouvellement créée, souhaite organiser des moments conviviaux et des temps festifs sur la commune, pour créer du lien social. Et l'agenda est déjà bien chargé jusqu'à cet été : samedi 11 mars, un escape game sera organisé au moulin à farine, pour les jeunes à partir de 12 ans. Jeudi 23 mars, Sayat participera à un événement national appelé « La Grande Lessive ». Pendant toute la journée, des œuvres réalisées par des habitants seront accrochées à un fil, afin de créer une installation artistique éphémère présentant des peintures, dessins, photographies... Le tout sur des feuilles au format A4. Le thème retenu cette année est « Ma cabane et moi ». L'installation est ouverte à tous les habitants de la commune. Dimanche 26 mars, l'association proposera une journée autour de la nature, avec des ateliers thématiques sur la plantation des graines, la fabrication de mangeoires à oiseaux, grainothèque ou herbothèque. Enfin, un week-end musical sera proposé dimanche 2 juillet à Argnat.

Retrouvez toute l'actualité de cette association sur le site web : [www.echodesmoulins.fr](http://www.echodesmoulins.fr).

### LE TENNIS... UNE ASSOCIATION TOUJOURS TRÈS ACTIVE

Rentrée positive au TCSA qui a débuté la saison sportive avec une augmentation de ses effectifs et des cours collectifs qui font le plein. Côté courts, la phase de poules des championnats Senior Plus s'est terminée en automne dernier. Les trois équipes engagées par le Club ont eu des résultats mitigés dans leur division respective : équipe 1D (2<sup>e</sup>/6), équipe 1H (3<sup>e</sup>/5) et équipe 2H (1<sup>er</sup>/6). Cette dernière a été directement qualifiée pour les demi-finales programmées le 4 décembre dernier. Côté animations, après la matinée Padel organisée à Malauzat, le Club était sur le pont pour le Téléthon avec la vente/dégustation d'huîtres au Moulin à farine.



*L'équipe 2H lors de sa victoire à Billom*

### LE CLUB DE L'AMITIÉ PROPOSE DES MOMENTS CONVIVIAUX TOUS LES JEUDIS

Depuis la rentrée de septembre, ce sont 12 personnes qui se retrouvent chaque jeudi après-midi à la salle voûtée de la Maison des Associations pour discuter et jouer ensemble à des jeux de société. Cette année, grâce à la générosité du Foyer Rural, un sapin de Noël a orné la salle. Le club est ouvert à toutes et tous, alors n'hésitez pas à ouvrir la porte de la salle voûtée et vous serez assurés de passer un moment convivial.

*Contact : Jeanine CHAUVET, 04 73 62 82 64*

*Jeudi, 14h à 17h30, salle voûtée de la Maison des associations.*







## UN AFFICHAGE MUNICIPAL... SUR VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)).

La commune diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 9300 collectivités plus facile et plus sereine. Vous aussi, installez cette application, et vous serez tenus informés en temps réel de toute l'actualité de la Commune ainsi que de toutes celles que vous aurez sélectionnées.



### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

La Mairie de Sayat est désormais présente sur Panneau Pocket. Retrouvez nos actualités en scannant le QR Code ci-dessous :



## NAISSANCES

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| DECAIX Clément, Arthur .....                     | 04 janvier 2022               |
| NURY Céleste .....                               | 05 janvier 2022               |
| NORRE PEYRES Lissandre, Roman, Eden .....        | 11 janvier 2022               |
| DETTINGER CERQUEIRA Lina, Patricia .....         | 15 février 2022               |
| DEFOLY COUDERC Maxence .....                     | 06 mars 2022                  |
| DEFOLY COUDERC Tristan .....                     | 06 mars 2022                  |
| ACCARIE LEGAY Emy, Nathalie, Elisabeth .....     | 21 mars 2022                  |
| CHANAL Malone, Clément .....                     | 20 avril 2022                 |
| DA SILVA CRISTO Eléa, Lauriane .....             | 27 avril 2022                 |
| CEYSSAT Léon, Ata .....                          | 13 mai 2022                   |
| DA AGUEDA Mahé .....                             | 15 juin 2022                  |
| VILLETTE Pablo .....                             | 22 juin 2022                  |
| GODARD Yaëlle, Mila .....                        | 10 juillet 2022               |
| MONTAIGNE PALLET Elyo, Carlos, Patrick .....     | 14 août 2022                  |
| VAVAL Aronn .....                                | 27 août 2022                  |
| CHAUVEAU MALHANCHE Olympe, Diane, Fleur .....    | 15 octobre 2022               |
| SOULEYRAS LABERNIA Charlie, Jade, Sandrine ..... | 18 octobre 2022               |
| VIARD Louis, Aymeric, Daniel .....               | 24 novembre 2022              |
| POUILLEN Isaure, Clarisse, Solène .....          | 1 <sup>er</sup> décembre 2022 |
| MORIN Auguste Bernard Denis .....                | 06 décembre 2022              |
| MATHIEU Gabriel, Pascal, Patrick .....           | 23 décembre 2022              |
| CONTRETAS Juan-luis, Miguel .....                | 29 décembre 2022              |



## MARIAGES

|  |                 |
|--|-----------------|
| BÉRARD Emilie, Denise et PASQUIER Normann, Emmanuel, Auguste ..... | 19 février 2022 |
| PEREIRA Laetícia, Maryline et PASSELAIGUE Noël-Alban .....         | 28 mai 2022     |
| BESSON Noémie Laura et CITAIRE Damien Victor Joannès .....         | 18 juin 2022    |
| NURY Mathilde, Jeannette et CHEVARIN Florent .....                 | 09 juillet 2022 |



## DÉCÈS

|   |                  |
|---|------------------|
| COUVERT Jean, Emmanuel .....                            | 03 janvier 2022  |
| FERREIRA PICHEL José, Ramon, Lorenzo .....              | 18 janvier 2022  |
| ANGLADE Jeanne, Armentine épouse CRESPI .....           | 06 février 2022  |
| FOUREAU Raymond Pierre .....                            | 12 février 2022  |
| CHOMILIER Gilles Roger Jean Marie .....                 | 16 février 2022  |
| BONNIN Philippe, Henri .....                            | 22 février 2022  |
| ARDAILLON Pierre, Marie .....                           | 27 février 2022  |
| BERTHON Marie, Henriette, Elisabeth épouse PROUST ..... | 17 mars 2022     |
| BAJENARU Ana veuve BURCEA .....                         | 18 mars 2022     |
| BOUCHER Lazarette veuve COSTE .....                     | 18 mars 2022     |
| BISCARRAT Jean-Claude .....                             | 21 mars 2022     |
| GIOLAT Solange épouse CARLES .....                      | 24 mars 2022     |
| CHABRIER François .....                                 | 10 avril 2022    |
| LAPOUGE Pierre, Jean .....                              | 11 avril 2022    |
| GONÇALVES Antonio Maria .....                           | 20 avril 2022    |
| CHAZOT Léa, Denise, Odette .....                        | 22 avril 2022    |
| CHASSELIN Claudius, Denis .....                         | 19 mai 2022      |
| BONNIEU Marx, Claude, Antonin, Marie .....              | 11 juillet 2022  |
| SANTUZ Georgette, Gertrude .....                        | 14 juillet 2022  |
| MESSAGE René, Pierre, Joseph .....                      | 08 août 2022     |
| PEREIRA BARREIRO Antonio .....                          | 18 août 2022     |
| BOUVIER Yvette, Anna, Emilie épouse GONON .....         | 02 octobre 2022  |
| MANGIN Annie, Marie, Rose .....                         | 07 octobre 2022  |
| RIVALIER Renée, Simonne, Jeannine épouse PERALTA .....  | 16 décembre 2022 |



Infos pratiques

Mairie de Sayat

Rue des Mailleries

63530 SAYAT

04 73 62 81 23 - mairie@sayat.fr

 Ville de Sayat

[www.sayat.fr](http://www.sayat.fr)